

## Placement privé d'actions Xior

L'actionnaire de référence Aloxe participe à 5 MEUR

Le cours de l'action est suspendu dans l'attente de la publication des résultats



Le 15 septembre 2022, Xior a réalisé avec succès la première phase de l'acquisition de Basecamp, entraînant une augmentation de capital de 296 613 756,50 EUR (y compris la prime d'émission). 6 741 221 nouvelles actions Xior ont été émises à un prix d'émission de 44,00 EUR par action. Ceci en compensation d'une augmentation de capital par des apports en nature de la part des vendeurs, à savoir les fonds ST Holding Sàrl et ESHF 2 Holdings Sàrl.

Pendant les six premiers mois, les vendeurs ne peuvent vendre ces actions que par le biais d'un ou plusieurs placements privés ou les distribuer à leurs investisseurs "longs".

Une suspension de la négociation de l'action Xior sur le marché réglementé d'Euronext Brussels a été demandée ce jour à la demande des vendeurs dans le cadre d'un placement. Les vendeurs souhaitent placer des actions pour un montant de 60 MEUR par le biais d'un placement privé accéléré exempté ("accelerated bookbuild") avec composition d'un livre d'ordres avec des investisseurs institutionnels ("ABB"). Les vendeurs ont publié un communiqué de presse pour annoncer ce placement. L'ABB a commencé immédiatement après la publication de ce communiqué de presse. Dans le cadre de ce placement, les vendeurs ont pris un engagement de blocage, avec les exceptions habituelles, de 60 jours pour les actions Xior restantes qu'ils détiennent.

L'actionnaire de référence de Xior, Aloxe SA, a indiqué de participer en tant qu'acheteur à ce placement privé d'actions pour un montant total de 5 MEUR.

Les résultats de l'ABB seront publiés dans un communiqué de presse autour du 5 octobre 2022, après quoi la reprise du cours sera demandée.

### Pour plus d'informations, vous pouvez contacter:

**Xior Student Housing SA**  
Frankrijklei 64-68  
2000 Anvers, Belgique  
www.xior.be

**Christian Teunissen, CEO**  
**Frederik Snauwaert, CFO**  
info@xior.be  
T +32 3 257 04 89

**Xior Investor Relations**  
**Sandra Aznar**  
Head of Investor Relations  
ir@xior.be  
T +32 3 257 04 89



## À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing SA est la première SIR publique de droit belge, spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne, au Portugal, en Allemagne, au Pologne, au Danemark et au Suède. Dans ce segment immobilier, Xior Student Housing offre une variété d'immeubles, allant de chambres avec installations communes, chambres avec sanitaires privés, à des studios entièrement équipés. Xior Student Housing construit depuis 2007, en tant que propriétaire et exploitante, des logements de qualité et fiables pour des étudiants à la recherche d'un endroit où ils peuvent étudier et vivre dans des conditions idéales. Une chambre d'étudiant offrant ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir immédiatement chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Le 30 juin 2022, Xior Student Housing présente un portefeuille immobilier d'une valeur approximative de EUR 2,2 milliards. Avec l'acquisition du portefeuille Basecamp au 15 septembre, la valeur totale augmente encore d'environ 900 MEUR. Vous trouverez plus d'informations sur [www.xior.be](http://www.xior.be).

**Xior Student Housing SA**, SIR publique de droit belge (BE-REIT)  
Frankrijklei 64-68, 2000 Anvers, Belgique  
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)

## Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse contient des informations, prévisions, opinions et estimations prospectives faites par Xior, relatives aux performances futures attendues de Xior et du marché dans lequel elle opère (« déclarations prospectives »). Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques inhérents, incertitudes et hypothèses, tant générales que spécifiques, qui semblaient fondées au moment où elles ont été établies, qui pourront finalement se révéler exactes ou non, et le risque existe que les déclarations prospectives ne se réalisent pas. Certains événements sont difficilement prévisibles et peuvent dépendre de facteurs sur lesquels Xior n'a aucune influence. De plus, les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse qui portent sur des tendances ou activités passées ne peuvent pas être considérées comme gage que ces tendances ou activités perdureront à l'avenir. Ni Xior, ni ses représentants, fonctionnaires ou conseillers, ne garantissent que les paramètres sur lesquels les déclarations prospectives sont basées sont exempts d'erreurs, et aucun d'eux ne peut suggérer, garantir ou prédire que les résultats annoncés dans de telles déclarations prospectives se réaliseront effectivement. Les bénéfices réels, la situation financière, les performances ou les résultats de Xior peuvent dès lors sensiblement s'écarter des informations avancées dans ou sous-entendues par ces déclarations prospectives. Xior refuse expressément toute obligation ou garantie de mettre à jour ou revoir les déclarations prospectives, sauf si la loi l'impose. Le présent document a été rédigé en néerlandais et a été traduit en anglais et en français. En cas de divergence entre les différentes versions de ce document, la version néerlandaise prévaudra.